0.a. Objectif

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

0.b. Cible

Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

0.c. Indicateur

Indicateur 3.7.2 : Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge

0.e. Mise à jour des métadonnées

Mars 2021

0.f. Indicateurs connexes

L'indicateur est lié à la cible 5.6 (Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et génésique et aux droits en matière de procréation, comme convenu conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et au Programme d'action de Beijing et aux documents issus de leurs conférences d'examen), car les réductions de la maternité chez les adolescentes résultant de l'amélioration de l'accès aux services de soins de santé sexuelle et génésique reflètent également les améliorations apportées à la santé sexuelle et génésique et l'exercice des droits en matière de procréation en soi. Cet indicateur est lié à la cible 17.19 (D'ici 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement) parce que les estimations du taux de natalité chez les adolescentes sont basées en partie sur l'enregistrement des naissances et les données du recensement. Le renforcement des systèmes d'enregistrement de l'état civil et de statistiques de l'état civil, qui permettent d'atteindre la couverture universelle de l'enregistrement des naissances et effectuer au moins un recensement tous les 10 ans, sont directement pertinents pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 3.7.

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Division de la population, Département des affaires économiques et sociales (DAES), Organisation des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

1.a. Organisation

Division de la population, Département des affaires économiques et sociales (DAES), Organisation des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

2.a. Définition et concepts

Définition:

Nombre annuel de naissances chez les femmes âgées de 10 à 14 ans ou de 15 à 19 ans pour 1 000 femmes dans la tranche d'âge correspondante.

Concepts:

Le taux de natalité des adolescentes représente le niveau de procréation chez les femmes d'un groupe d'âge particulier. Le taux de natalité des adolescentes parmi les femmes âgées de 15 à 19 ans est également appelé taux de fécondité par âge pour les femmes de 15 à 19 ans.

2.b. Unité de mesure

Nombre annuel de naissances chez les femmes âgées de 10 à 14 ans ou de 15 à 19 ans pour 1 000 femmes dans le groupe d'âge respectif.

3.a. Sources de données

L'état civil est la source de données privilégiée. Le recensement et l'enquête auprès des ménages sont des sources alternatives lorsqu'il n'y a pas d'enregistrement d'état civil fiable.

Les données sur les naissances par âge de la mère proviennent de systèmes d'enregistrement de l'état civil couvrant 90 % ou plus de toutes les naissances vivantes, complétées à terme et par des estimations de recensement ou d'enquête pour les périodes où les données de l'état civil ne sont pas disponibles. Pour le numérateur, les chiffres communiqués par les bureaux nationaux de statistique à la Division de statistique des Nations Unies ont priorité. Lorsqu'elles ne sont pas disponibles ou présentent des problèmes, des données des unités statistiques régionales ou directement des bureaux nationaux de statistique sont utilisées. Pour le dénominateur, la priorité est donnée à la dernière révision des Perspectives de la population mondiale produite par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Dans les cas où le numérateur ne couvre pas l'ensemble de la population de facto, une autre estimation appropriée de la population est utilisée si elle est disponible. Lorsque le numérateur ou le dénominateur est manquant, l'estimation directe du taux produit par le bureau national de statistique est utilisée. Les informations sur les sources sont fournies au niveau de la cellule. Lorsque le numérateur et le dénominateur proviennent de deux sources différentes, ils sont énumérés dans cet ordre.

Dans les pays dépourvus d'un système d'enregistrement de l'état civil ou lorsque la couverture de ce système est inférieure à 90 % de toutes les naissances vivantes, le taux de natalité chez les adolescentes est obtenu à partir des données des enquêtes auprès des ménages et des recensements. Les données de l'état civil considérées comme incomplètes à moins de 90 % sont exceptionnellement utilisées pour les pays où les sources alternatives présentent des problèmes de compatibilité et où les

données de l'état civil peuvent fournir une évaluation des tendances. Dans les pays dotés de programmes d'enquête multiples, les grandes enquêtes par sondage menées sur une base annuelle ou biennale ont la priorité lorsqu'elles existent.

Pour plus d'informations sur la source de chaque estimation, consulter le site (en anglais) des données mondiales sur la fécondité 2019 de la Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies (2019). POP/DB/Fert/Rev2019. Disponible à l'adresse : https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp

3.b. Méthode de collecte des données

Pour les données d'enregistrement à l'état civil, les données sur les naissances ou le taux de natalité chez les adolescentes sont obtenues de la Division de statistique des Nations Unies ou des divisions régionales de statistique ou des unités statistiques (CESAO, CESAP, CARICOM, CPS), à partir des données nationales déclarées par les pays. Les chiffres de population proviennent de la dernière révision des Perspectives de la population mondiale de la Division de la population des Nations Unies et d'autres sources, seulement exceptionnellement.

Les données d'enquête sont obtenues à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages coordonnées à l'échelle internationale, telles que les enquêtes démographiques et de santé (DHS), les enquêtes sur la santé génésique (RHS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et d'autres enquêtes parrainées à l'échelle nationale. D'autres enquêtes nationales menées dans le cadre des enquêtes européennes sur la fécondité et la famille (FFS) ou du projet panarabe pour la santé familiale (PAPFAM) peuvent également être envisagées. Les données sont tirées de rapports d'enquête publiés ou, dans des cas exceptionnels, d'autres rapports analytiques publiés. Chaque fois que les estimations sont disponibles dans le rapport d'enquête, elles en sont directement extraites. Si des éclaircissements sont nécessaires, on demande aux commanditaires de l'enquête ou à l'organisme auteur de l'enquête, qui peuvent parfois fournir des estimations corrigées ou ajustées en réponse. Dans d'autres cas, si des microdonnées sont disponibles, des estimations sont produites par la Division de la population sur la base de données nationales.

Pour les données du recensement, les estimations sont de préférence obtenues directement à partir des rapports de recensement. Dans de tels cas, les taux ajustés ne sont utilisés que lorsqu'ils sont communiqués par le bureau national de statistique. Dans d'autres cas, le taux de natalité chez les adolescentes est calculé à partir de tableaux sur les naissances au cours des 12 mois précédents par âge de la mère et la répartition de la population du recensement par sexe et âge.

En plus d'obtenir des données et des estimations directement à partir des sites Web des bureaux nationaux de statistique, les bases de données et les sites Web suivants (en anglais) sont utilisés : les Enquêtes démographiques et de santé (DHS) (http://api.dhsprogram.com/#/index.html), la base de données de l'Annuaire démographique de la Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies (http://data.un.org/), les bases de données internes de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (voir le dernier communiqué public ici :

https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp).
Eurostat (https://ec.europa.eu/eurostat/data/database), la base de données sur la fertilité humaine (http://www.humanfertility.org), la collection sur la fertilité humaine (http://www.fertilitydata.org) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) (http://mics.unicef.org/). Les bases de données d'enquête (par exemple, la base de données du Réseau intégré d'enquêtes auprès des ménages (IHSN)) sont également consultées en plus des recherches de données sur les sites Web des bureaux nationaux de statistique et des requêtes ad hoc.

3.c. Calendrier de collecte des données

Les données sont compilées et mises à jour annuellement au cours du premier trimestre de l'année.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Des données actualisées sur le taux de natalité chez les adolescentes sont publiées chaque année par la Division de la population. La prochaine publication est prévue pour 2022.

3.e. Fournisseurs de données

Pour les données de l'état civil, les données sur les naissances ou le taux de natalité des adolescentes sont obtenues de la Division de la statistique des Nations Unies ou des divisions ou unités statistiques régionales (CESAO, CESAP, CARICOM, CPS), à partir des données déclarées par les pays. Les chiffres de population sont obtenus à partir de la dernière révision des Perspectives de la population mondiale de la Division de la population des Nations Unies et, exceptionnellement, à partir d'autres sources. Les données d'enquête sont obtenues à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages qui sont coordonnées au niveau international telles que : les enquêtes démographiques et de santé, les enquêtes sur la santé génésique et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, et d'autres enquêtes parrainées au niveau national. Les données des recensements sont obtenues à partir des données communiquées par les pays à la Division de la statistique des Nations Unies ou aux divisions ou unités statistiques régionales (CESAO, CESAP, CARICOM, CPS) ou directement à partir des rapports de recensement.

3.f. Compilateurs des données

Cet indicateur est produit au niveau mondial par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

3.g. Mandat institutionnel

La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales fournit à la communauté internationale des données démographiques opportunes et accessibles et une analyse des tendances démographiques et des résultats en matière de développement pour tous les pays et toutes les régions du monde. C'est l'organisme dépositaire de l'indicateur ODD 3.7.2.

4.a. Justification

Réduire la fécondité chez les adolescentes et s'attaquer aux multiples facteurs qui la sous-tendent sont essentiels pour améliorer la santé sexuelle et reproductive et le bien-être social et économique des adolescentes. Il existe un large consensus dans la littérature sur le fait que les femmes qui tombent enceintes et accouchent très tôt dans leur vie reproductive sont soumises à des risques plus élevés de complications ou même de décès pendant la grossesse et l'accouchement et que leurs enfants sont également plus vulnérables. Par conséquent, la prévention des naissances très tôt dans la vie d'une femme est une mesure importante pour améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité infantile. De plus, les femmes qui ont des enfants à un âge précoce ont des possibilités réduites d'avancement socioéconomique, en particulier parce que les jeunes mères sont moins susceptibles de terminer leurs études et, si elles ont besoin de travailler, peuvent trouver particulièrement difficile de combiner les

responsabilités familiales et professionnelles. Le taux de natalité chez les adolescentes fournit également des preuves indirectes de l'accès à des services de santé pertinents, étant donné que les jeunes, et en particulier les adolescentes non mariées, éprouvent souvent des difficultés d'accès aux services de santé sexuelle et génésique.

4.b. Commentaires et limites

Les écarts entre les estimations obtenues à partir de différentes données nationales sont fréquents.

En ce qui concerne l'enregistrement à l'état civil, les taux sont sujets à des limites qui dépendent de l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances, du traitement des nourrissons nés vivants mais décédés avant l'enregistrement ou dans les premières 24 heures de la vie, de la qualité des informations déclarées relatives à l'âge de la mère et de l'inclusion des naissances des périodes précédentes. Les estimations de la population peuvent souffrir de limites liées à la déclaration erronée de l'âge et à la couverture.

Pour les données d'enquête et de recensement, le numérateur et le dénominateur proviennent de la même population. Les principales limites concernent la déclaration erronée de l'âge, l'omission de naissances, la déclaration erronée de la date de naissance de l'enfant et, dans le cas des enquêtes, la taille et la variabilité de l'échantillonnage.

En ce qui concerne les estimations du taux de natalité chez les adolescentes âgées de 10 à 14 ans, les données comparatives suggèrent qu'une très faible proportion des naissances dans ce groupe d'âge se produisent chez les femmes de moins de 12 ans. D'autres données fondées sur des données rétrospectives sur les antécédents de naissance provenant d'enquêtes indiquent que les femmes âgées de 15 à 19 ans sont moins susceptibles de déclarer leurs premières naissances avant l'âge de 15 ans que les femmes de la même cohorte de naissance lorsqu'on leur demande cinq ans plus tard à l'âge de 20–24 ans.

Le taux de natalité chez les adolescentes est généralement présenté comme le taux de fécondité par âge pour les 15 à 19 ans dans le contexte du calcul des estimations de la fécondité totale. Il a également été appelé taux de fécondité chez les adolescentes. Une mesure connexe est la proportion de la fécondité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, mesurée en pourcentage de la fécondité totale.

4.c. Méthode de calcul

Le taux de natalité chez les adolescentes est calculé sous forme de ratio. Le numérateur est le nombre de naissances vivantes chez les femmes âgées de 15 à 19 ans et le dénominateur, une estimation de l'exposition à la maternité par les femmes âgées de 15 à 19 ans. Le calcul est le même pour le groupe d'âge 10-14 ans. Le numérateur et le dénominateur sont calculés différemment pour les données de l'état civil, d'enquête et de recensement.

Dans le cas des données de l'état civil, le numérateur est le nombre enregistré de naissances vivantes nées de femmes âgées de 15 à 19 ans au cours d'une année donnée, et le dénominateur est la population estimée ou dénombrée de femmes âgées de 15 à 19 ans.

Dans le cas des données d'enquête, le numérateur est le nombre de naissances vivantes obtenues à partir des antécédents de naissance rétrospectifs des femmes interrogées qui étaient âgées de 15 à 19 ans au moment de la naissance au cours d'une période de référence avant l'entrevue, et le dénominateur représente les années-personnes vécues entre 15 et 19 ans par les femmes interrogées au cours de la même période de référence. L'année déclarée correspond au milieu de la période de référence. Pour certaines enquêtes sans données rétrospectives sur les antécédents de naissance, le

calcul du taux de natalité chez les adolescentes est basé sur la date de la dernière naissance ou le nombre de naissances au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Avec les données du recensement, le taux de natalité chez les adolescentes est calculé sur la base de la date de la dernière naissance ou du nombre de naissances au cours des 12 mois précédant le dénombrement. Le recensement fournit à la fois le numérateur et le dénominateur des taux. Dans certains cas, les taux fondés sur les recensements sont ajustés pour tenir compte de la sous-couverture en utilisant des méthodes d'estimation indirectes. Pour certains pays qui n'ont pas d'autres données fiables, la méthode d'estimation indirecte des propres enfants fournit des estimations du taux de natalité chez les adolescentes pendant un certain nombre d'années avant le recensement.

Chaque fois que des données sont disponibles, la fécondité des adolescentes âgées de 10 à 14 ans peut également être calculée.

Pour un traitement approfondi des différentes méthodes de calcul, consulter le Manuel de collecte de données sur la fécondité et la mortalité, Publication des Nations Unies, Numéro de vente : F.03.XVII.11, (https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/fertility-and-mortality/SeriesF 92-F.pdf). Les méthodes indirectes d'estimation sont analysées dans le document (en anglais) « Manual X: Indirect Techniques for Demographic Estimation », Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E.83.XIII.2. (https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/mortality/Manual X.pdf).

4.d. Validation

La Division de la population tient à jour une base de données sur les taux de fécondité provenant de différentes sources, y compris des estimations produites par les bureaux nationaux de statistique et les unités statistiques régionales. Depuis la dernière série de rapports sur les ODD, les données sont mises à jour à partir de diverses sources jusqu'à une date limite spécifiée – généralement avant la fin du mois de janvier de l'année de déclaration. Les données démographiques nouvellement disponibles sont soumises à des analyses de qualité et évaluées en examinant la cohérence des modèles, des niveaux et des tendances des données au sein des pays et des régions et entre eux. La Division de la population a souvent contacté le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour demander à ses bureaux nationaux de l'aider à obtenir des données qui pourraient être disponibles mais pas encore publiées. En outre, par l'intermédiaire du FNUAP, les données que la Division de la population juge douteuses sont vérifiées par le bureau national de statistique ou un autre organisme gouvernemental compétent. Le processus de compilation et de sélection des données pour la déclaration des ODD est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd-egm-fer-2020-10-backgroundpaper_newtitle_final_oct9.pdf

4.e. Ajustements

Lorsque des données sont disponibles à partir des systèmes d'enregistrement de l'état civil couvrant au moins 90 % de toutes les naissances vivantes, le taux de natalité chez les adolescentes est calculé en divisant le nombre annuel de naissances vivantes de femmes âgées de 19 ans ou moins (groupes d'âge de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans) par la population féminine du groupe d'âge pertinent tirée de la dernière révision des Perspectives de la population mondiale produite par la Division de la population. Le taux de natalité chez les adolescentes provenant d'autres sources n'est pas ajusté.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

· Au niveau national

Il n'y a aucune tentative de fournir des estimations pour des pays ou des zones individuels lorsque les données de pays ou de zones ne sont pas disponibles.

· Aux niveaux régional et mondial

Les agrégats régionaux ou mondiaux du taux de natalité chez les adolescentes pour le groupe d'âge des 15-19 ans proviennent de la dernière révision des Perspectives de la population mondiale produite par la Division de la population.

Dans les cas où les données sont manquantes ou jugées peu fiables, des estimations pour des pays ou des régions individuels sont générées soit par l'examen et la pondération analytiques de chaque observation par des experts, soit, au cours des dernières années, à l'aide de méthodes statistiques automatisées, soit en utilisant un modèle de données ajusté pour le biais pour contrôler les biais systématiques entre différents types de données. Consulter le document (en anglais) : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). « World Population Prospects 2019: Methodology of the United Nations population estimates and projections » (ST/ESA/SER. A/425), disponible à l'adresse suivante : https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019 Methodology.pdf

4.g. Agrégations régionales

Les taux de natalité chez les adolescentes déclarés pour les agrégats mondiaux et régionaux sont basés sur la moyenne des taux de natalité estimés des adolescentes pour deux périodes contiguës de cinq ans (par exemple, 2015-2020 et 2020-2025 pour l'année 2020) publiée sur le site (en anglais) des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019), Perspectives de la population mondiale 2019 (http://esa.un.org/unpd/wpp/)

Les taux de fécondité par âge pour les agrégats mondiaux et régionaux des Perspectives de la population mondiale sont basés sur la reconstruction de la population au niveau des pays et fournissent une meilleure estimation basée sur toutes les informations démographiques disponibles. Les Perspectives de la population mondiale considèrent potentiellement autant de types et de sources d'estimations empiriques que possible (y compris les antécédents de naissance rétrospectifs, les estimations directes et indirectes de la fécondité), et les estimations finales sont dérivées pour assurer autant de cohérence interne que possible avec toutes les autres composantes démographiques et cohortes intercensales dénombrées dans les recensements successifs.

4.i. Gestion de la qualité

La Division de la population tient à jour une base de données sur les taux de fécondité provenant de différentes sources, y compris des estimations produites par les bureaux nationaux de statistique et les unités statistiques régionales. Depuis la dernière série de rapports sur les ODD, les données sont mises à jour à partir de diverses sources jusqu'à une date limite spécifiée – généralement avant la fin du mois de janvier de l'année de déclaration. À chaque révision des Perspectives de la population mondiale, la Division de la population procède à une réévaluation des tendances démographiques historiques pour les pays et territoires du monde. Ces estimations démographiques sont fondées sur les sources de données les plus récentes disponibles, comme les recensements, les enquêtes démographiques, les registres de l'état civil, les registres de population et diverses autres sources. Les données et informations démographiques nouvellement disponibles sont soumises à des analyses de qualité et évaluées en examinant la cohérence des modèles, des niveaux et des tendances des données entre les pays et les régions. La description des lignes directrices pour la gestion de la qualité des données et du processus est disponible (en anglais) aux adresses suivantes :

https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd-egm-fer-2020-10-backgroundpaper_newtitle_final_oct9.pdf;

https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Methodology.pdf.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

Les données sur le taux de natalité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans sont disponibles pour 224 pays ou régions pour la période 2000-2020. Pour 219 pays ou régions, il existe au moins deux points de données disponibles. Seuls cinq pays disposent d'un point de données, deux en Europe et en Amérique du Nord (Gibraltar et Saint-Pierre-et-Miquelon), deux en Océanie (Tokélaou et Îles Wallis-et-Futuna) et un en Amérique latine et dans les Caraïbes (Îles Caïmans).

La répartition régionale de la disponibilité des données est la suivante :

	Entre 2000 et 2020	Entre 2000 et 2020	
Régions du monde et des ODD	Au moins un point de données	Deux points de données ou plus	
MONDE	224	219 - 47	
Europe et Amérique du Nord	49	44	
Amérique latine et Caraïbes	45	19 24	
Asie centrale et Asie du Sud	14	50 19	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	19	2 32	
Afrique du Nord et Asie occidentale	24	47 56	
Afrique subsaharienne	50		

Page: 8 of 10

Océanie à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	21	
Australie et Nouvelle-Zélande	2	
Pays en développement enclavés (sans littoral) (LLDC)	32	
Pays moins développés (LDC)	47	
États insulaires en développement (SIDS)	57	

Séries chronologiques :

Voir ci-dessus

Désagrégation:

L'âge, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants vivants, l'état matrimonial, le statut socioéconomique, l'emplacement géographique et d'autres catégories, selon la source de données et le nombre d'observations.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Les estimations fondées sur l'état civil ne sont fournies que lorsque le pays fait état d'une couverture d'au moins 90 pour cent et lorsqu'il existe un accord raisonnable entre les estimations de l'état civil et les estimations de l'enquête. De petites divergences peuvent survenir en raison de différents dénominateurs ou de l'inclusion des naissances chez les femmes de moins de 15 ans. Les estimations de l'enquête ne sont fournies que lorsqu'il n'y a pas de données de l'état civil fiables. Il peut y avoir des divergences sur la date et le chiffre réel si une période de référence différente est utilisée. En particulier, de nombreux sondages font état de taux pour une période de référence de trois ans et de cinq ans. Pour les pays où les données sont rares, des périodes de référence qui sont plus de cinq ans avant l'enquête pourraient être utilisées.

7. Références et documentation

URL:

https://www.un.org/development/desa/pd/fr; (en anglais) https://www.unfpaopendata.org/libraries/aspx/Home.aspx

Autres références (en anglais, à moin d'indication contraire) :

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). « World Fertility Data 2019 ». POP/DB/Fert/Rev2019. Disponible à l'adresse : https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). « World Population Prospects 2019: Methodology of the United Nations population estimates and projections » (ST/ESA/SER. A/425).

https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019 Methodology.pdf

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). « World Population Prospects 2019 ». http://esa.un.org/unpd/wpp/

Manuel de collecte de données sur la fécondité et la mortalité, publication des Nations Unies (ST/ESA/STAT/SER. F/92), (https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-methods/files/Handbooks/fertility-and-mortality/SeriesF 92-F.pdf)

« Manual X: Indirect Techniques for Demographic Estimation », Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E.83.XIII.2.

(https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/mortality/Manual X.pdf)

« Indicator and Monitoring Framework for the Global Strategy for Women's, Children's and Adolescents' Health (2016-2030) », (https://www.who.int/life-course/publications/gs-Indicator-and-monitoring-framework.pdf)

Page: 10 of 10